



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur la destruction de l'histoire nationale à Fort-de-France

Question écrite n° 31666

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur les attentats contre la mémoire nationale perpétrés à Fort-de-France en Martinique. En effet, dimanche 26 juillet 2020 au matin sur la place de la Savane, la statue de Joséphine de Beauharnais, épouse de Napoléon 1er et impératrice des Français de 1804 à 1809, a été attaquée à coups de massue et abattue au moyen de cordes avant d'être placée sur un bûcher par une poignée d'activistes anticolonialistes. En parallèle, une sculpture représentant Pierre Belain d'Esnambuc, marin et flibustier qui a contribué à faire de la Martinique une île française, a également été déboulonnée. Le même jour, la plaque de la rue Victor Hugo était arrachée et livrée en pâture aux forcenés de ce groupuscule anti-français. Depuis plusieurs semaines, on subit malheureusement la guérilla mémorielle de mouvements d'extrême gauche, anarchistes et racistes, qui cherchent à effacer le passé et l'identité français par la violence et la repentance imposée. Mais les événements de Fort-de-France sont d'une autre nature et doivent inquiéter sur la capacité du Gouvernement à réagir. Un stade a visiblement été franchi dans l'effacement de l'État. En effet, les destructions commises l'ont été en plein jour, à quelques mètres de la préfecture, sans la moindre intervention des forces de l'ordre. Plus grave, le préfet de la Martinique, prévenu en amont, aurait donné l'ordre de ne pas intervenir. Ainsi, le représentant de l'État aurait donc fermé les yeux et laissé faire. Pourtant le 14 juin 2020, dans une allocution aux Français, Emmanuel Macron déclarait : « La République n'effacera aucune trace ni aucun nom de son histoire. Elle ne déboulonnera pas de statues ». Une fois de plus, une fois de trop, la parole présidentielle est annihilée par la réalité des faits et la faiblesse des actes. Comme toujours, le laxisme demeure la boussole de ce pouvoir qui a substitué la violence légitime par l'impuissance légitime. Dans un tweet policé, Jean Castex recyclait un couplet mollasson digne de la dégradation d'un abribus : « Je condamne très fermement les actes de vandalisme commis hier à Fort-de-France. La violence, fût-elle symbolique, et la haine ne feront jamais progresser aucune cause ». En 2020, le Gouvernement de la République est passé maître des constats et des condamnations verbales. Pendant ce temps-là, les destructeurs détruisent et les dévastateurs dévastent en toute impunité. Le Gouvernement compte-t-il sortir de sa léthargie pour empêcher de nouveaux déboulonnages sauvages ? Les auteurs des destructions à Fort-de-France vont-ils être poursuivis et sévèrement condamnés ? Il lui demande quand seront réinstallées et reconstruites les statues de Joséphine et de Pierre Belain d'Esnambuc.

Texte de la réponse

Le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, est déterminé à protéger le patrimoine français dans son intégralité et au-delà, toute la mémoire qu'il porte, pour les générations futures. Entre le 22 mai et le 27 juillet 2020, 17 faits de dégradations ou de destructions de statues ont été observés dans les départements français des Antilles. Aussi le service central du renseignement territorial, la police et la gendarmerie nationales sont pleinement mobilisés pour anticiper ces actions malveillantes à l'encontre de notre patrimoine national, notamment sur les différents réseaux sociaux, mais également pour identifier les meneurs et les auteurs de ces actions. En cas de menaces, tout est mis en oeuvre sous la coordination des préfets pour prévenir les violences et les dégradations par une entière mobilisation des forces de l'ordre. En Martinique, ce

sont près de 1600 gendarmes et policiers qui assurent la sécurité et l'ordre publics au quotidien avec le renfort d'unités de maintien de l'ordre mises à disposition, y compris depuis la Guadeloupe en cas de nécessité supplémentaire. Face aux mouvements violents, des interpellations ont eu lieu et plusieurs des activistes ont été condamnés à la fin du mois d'août, y compris pour des faits de dégradations. La police et la gendarmerie nationales, tout comme l'ensemble du Gouvernement, sont donc totalement investies dans la protection du patrimoine français. Ainsi, les forces de sécurité intérieure prennent et prendront toutes les dispositions qui s'imposent pour le protéger, conformément aux engagements du Président de la République lorsque le 4 septembre 2020, au Panthéon, il déclarait que « la République ne déboulonne pas de statues ».

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31666

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2020](#), page 5236

Réponse publiée au JO le : [18 mai 2021](#), page 4244